

# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018

Le dix-neuf mars deux mil dix-huit à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de PLANFOY, dûment convoqué dans les délais légaux le 8 mars 2018, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. Jean-François LOUISON, Maire

**PRESENTS** : Jean-François LOUISON, Maire, Mohamed ARJDAL, 1<sup>er</sup> adjoint, Josèphe BUGAJ, 2<sup>ème</sup> adjointe, Ivan BERARD, 3<sup>ème</sup> adjoint, Denise BLANC, Jacques LAVOUE, Isabelle LARGERON, Fabienne VEY, Sofia SANCHEZ et Marie-Claire SAUNIER, Conseillers Municipaux.

**ABSENT EXCUSE** : François-Xavier BRUNON, Gilles BONNEAUD, Samiha GUERGOUZ et Patrice BLAISE.

**POUVOIRS**: Samiha GUERGOUZ donne pouvoir à Denise BLANC  
Patrice BLAISE donne pouvoir à Ivan BERARD

**SECRETAIRE DE LA SEANCE** : Isabelle LARGERON

La séance débute à 20h

Le compte rendu du Conseil Municipal du 12 Février 2018 est adopté à l'unanimité.

## FINANCES

### Budget Eau – approbation du Compte administratif 2017

Hors la présence de Monsieur Jean-François LOUISON, maire, Madame Sofia SANCHEZ, conseillère municipale déléguée aux affaires financières, présente le compte administratif du budget du service de l'EAU pour l'année 2017, lequel peut se résumer ainsi :

- \* section d'exploitation : déficit de 10 876.14 €
- \* section d'investissement : excédent de 33 028.21 €

Il est adopté à l'unanimité

### Budget Eau – approbation du Compte de gestion 2017

Madame Sofia SANCHEZ explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Budget Eau – Affectation des résultats du CA 2017 au BP 2018

Le Compte Administratif 2017 du budget EAU ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2018:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	87 432.30 €	Dépenses	6 133.16 €
Recettes	76 556.16 €	Recettes	39 161.37 €	
Déficit	10 876.14 €	Excédent	33 028.21 €	
Report excédent exercice 2016	59 838.22 €	Report excédent exercice 2016	232 559.24 €	
Excédent de 48 962.08 € imputé au BP 2018 au c/002		Excédent de 265 587.45 € imputé au BP 2018 au c/001		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

### Budget Eau – approbation du BP 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	123 239.80 €
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	342 086.25 €

### Budget Eau – approbation des tarifs

Les tarifs sont inchangés

### Budget Assainissement – approbation du Compte administratif 2017

Hors la présence de Monsieur Jean-François LOUISON, maire, Madame Sofia SANCHEZ, conseillère municipale déléguée aux affaires financières, présente le compte administratif du budget du service de l'Assainissement pour l'année 2017, lequel peut se résumer ainsi :

- \* section d'exploitation : excédent de 6 127.81 €
- \* section d'investissement : déficit de 7 715.45 €

Il est adopté à l'unanimité

**Budget Assainissement – approbation du Compte de gestion 2017**

Madame Sofia SANCHEZ explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Budget Assainissement – affectation des résultats du CA 2017 au BP 2018**

Le Compte Administratif 2017 du budget ASSAINISSEMENT ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2018:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	64 524.17 €	Dépenses	54 934.10 €
	Recettes	70 651.98 €	Recettes	47 218.65 €
	Excédent	6 127.81 €	Déficit	7 715.45 €
	Report excédent exercice 2016	8 750.71 €	Report excédent exercice 2016	16 803.04 €
	Excédent de 14 878.52 € imputé au BP 2018 au c/002		Excédent de 9 087.59 € imputé au BP 2018 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

**Budget Assainissement – approbation du BP 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	100 088,57
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	111 673,10

**Budget Assainissement – approbation des tarifs**

Les tarifs sont inchangés

**Budget Multiservices – approbation du Compte administratif 2017**

Hors la présence de Monsieur Jean-François LOUISON, maire, Madame Sofia SANCHEZ, conseillère municipale déléguée aux affaires financières, présente le compte administratif du budget du Multiservices pour l'année 2017, lequel peut se résumer ainsi :

\* section d'exploitation : excédent de 466.04€

\* section d'investissement : déficit de 1 534.23€

Il est adopté à l'unanimité

**Budget Multiservices – approbation du Compte de gestion 2017**

Madame Sofia SANCHEZ explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Budget Multiservices – affectation des résultats du CA 2017 au BP 2018**

Le Compte Administratif 2017 du budget MULTISERVICES ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2018:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	4 647.96 €	Dépenses	1 534.23 €
	Recettes	5114.00 €	Recettes	0.00 €
	Excédent	466.04 €	Déficit	1 534.23 €
	Report excédent exercice 2016	11 754.27 €	Report excédent exercice 2016	20 439.54 €
	Excédent de 12 220.31 € imputé au BP 2018 au c/002		Excédent de 18 905.31 € imputé au BP 2018 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

**Budget Multiservices – approbation du BP 2018**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	14 720.31
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	22 203.21

### Budget Chaufferie Exbrayat – approbation du Compte administratif 2017

Hors la présence de Monsieur Jean-François LOUISON, maire, Madame Sofia SANCHEZ, conseillère municipale déléguée aux affaires financières, présente le compte administratif du budget Chaufferie Exbrayat pour l'année 2017, lequel peut se résumer ainsi :

\* section d'exploitation : excédent de 1268.44€

Il est adopté à l'unanimité

### Budget Chaufferie Exbrayat – approbation du Compte de gestion 2017

Madame Sofia SANCHEZ explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Budget Chaufferie Exbrayat – affectation des résultats du CA 2017 au BP 2018

Le Compte Administratif 2017 du budget de la Chaufferie Exbrayat ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2018:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	36 893,56€	Pas d'investissement car c'est le SIEL qui est propriétaire de la chaufferie	
	Recettes	38 162,00€		
	Excédent	1 268.44 €		
	Report excédent exercice 2016	7 703.17 €		
	Excédent de 8 971,61 € imputé au BP 2018 au c/002			

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

### Budget Chaufferie Exbrayat – approbation du BP 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	47 133,61
----	--	-----------

### Budget Chaufferie Exbrayat – approbation des tarifs

Les tarifs sont inchangés

### Budget Principal de la commune – approbation du Compte administratif 2017

Hors la présence de Monsieur Jean-François LOUISON, maire, Madame Sofia SANCHEZ, conseillère municipale déléguée aux affaires financières, présente le compte administratif du budget Principal de la Commune pour l'année 2017, lequel peut se résumer ainsi :

\* section d'exploitation : excédent de 181 694.36 €

\* section d'investissement : déficit de 77 480.25 €

Il est adopté à l'unanimité

### Budget Principal de la commune – approbation du Compte de gestion 2017

Madame Sofia SANCHEZ explique qu'après vérifications, le compte de gestion est en tout point identique au compte administratif.

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### Budget Principal de la commune – affectation des résultats du CA 2017 au BP 2018

Le Compte Administratif 2017 du budget principal de la commune ayant été approuvé, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2018:

CA	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	577 120.28 €	Dépenses	315 819.76 €
	Recettes	758 814.64 €	Recettes	238 339.51 €
	Excédent	181 694.36 €	Déficit	77 480.25 €
	Report excédent exercice 2016	0 €	Report déficit exercice 2016	41 316.36 €
	Excédent de 181 694.36 € imputé au BP 2018 au c/1068		Déficit de 118 796.61 € imputé au BP 2018 au c/001	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation des résultats présentée par Monsieur le Maire.

### Budget Principal de la commune – approbation du BP 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2018,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2018 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

BP	Le Budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à	733 225.27
	Le Budget d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à	561 087.51

**Vote des taux d'imposition**

Monsieur Jean-François LOUISSON, Maire, propose de conserver les mêmes taux d'imposition que l'année dernière, à savoir :

Taxe d'Habitation : 9.00 %

Taxe Foncier bâti : 16.40 %

Taxe Foncier non bâti : 44.70 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ces taux d'imposition pour l'année 2018.

**Subvention aux associations**

Cette délibération est reportée

**Participation du budget communal au budget CCAS**

Monsieur le Maire annonce qu'il y a lieu de faire une subvention de fonctionnement du Budget Principal de la Commune au CCAS

**COMMUNE – COMPTE DE DEPENSES**

Chapitre	Compte	Nature	Montant
65	65736	Subvention fonctionnement CCAS	3 500.00 €

**CCAS COMPTE RECETTES**

Chapitre	Compte	Nature	Montant
74	7474	Subvention communale	3 500,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette délibération

**Votation des horaires de l'école publique pour la rentrée de septembre 2018**

Annulée car il suffit de prendre un arrêté municipal fixant les horaires.

La commune a reçu un courrier de l'inspection d'académie qui a accordé les horaires suivants :

Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 16h30

**Questions diverses**

Jeudi 5/04 à 18h30 à la salle communale : réunion publique avec la gendarmerie pour la participation citoyenne.

La séance est levée à 21h25